



ROMENAY, le 18 Juillet 2019

MAIRIE
DE
ROMENAY
71470

Tél. 03 85 40 30 90
Fax 03 85 40 38 67
mairieromenay@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 25 JUILLET 2019

à 20 HEURES 30

SALLE DE LA MAIRIE

ORDRE DU JOUR

- Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à la démission de Monsieur Gérard JACQUET
- Communauté de Communes Terres de Bresse – Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : Présentation de l'armature du PADD au conseil municipal pour avis (à rendre avant le 01.08.2019)
- FPIC 2019 (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes) : Répartition du reversement entre l'EPCI (Communauté de Communes Terres de Bresse) et ses communes membres
- SYDESL - Proposition d'enfouissement du réseau Télécom (Coût des travaux estimé à 13 800 € TTC à la charge de la commune) conjointement aux travaux de renforcement du réseau d'électricité en souterrain BTS P. Place de la Bascule pris en charge par le SYDESL : Avis et délibération du conseil municipal
- Demande de location de la cellule 3 de l'hôtel d'entreprises par M. et Mme VENTRICE pour un projet d'aire de jeux pour enfants en intérieur : Définition des modalités de location
- Projet de réalisation de sentiers d'interprétation sur la commune :
 - Présentation du coût des travaux
 - Positionnement de la Communauté de Communes Terres de Bresse sur le projet et reste à charge de la commune de Roménay
- Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS) – Année 2018 – et note d'information de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse expliquant l'usage fait de la fiscalité de l'eau
- Demandes d'urbanisme en cours – Pour information
- Informations et questions diverses (Arrêté préfectoral du 16.07.2019 portant restriction temporaire de certains usages de l'eau sur le département de S. et L. ; Situation sur ventes immobilières sur la commune ; Courrier d'Orange relatif à la mise en service prochainement du réseau mobile à très haut débit de 4^{ème} génération (4G) sur la commune et des perturbations pouvant être générées sur la réception de la TNT ; Courrier de Mme la Députée Cécile UNTERMAIER relatif à l'avancement du projet de Parc Naturel Régional en Bresse Bourguignonne ; Point sur l'état de la dette communale au 31.07.2019 ; Courriers de remerciements de plusieurs associations pour l'allocation de subventions communales 2019 ; Courrier de M. le Préfet de S. et L. en date du 24.06.2019 relatif à la nécessité de préserver le bocage et son réseau de haies sur notre territoire ; Etc.)

LE MAIRE,
Didier GEROLT.

